

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE –
SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi quinze novembre, dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, à la Pépinière d'entreprises allée Titouan Lamazou aux Sables d'Olonne, à la suite de la convocation accompagnée d'une note de synthèse, adressée le vendredi quinze novembre deux mille dix-neuf (*en application des dispositions des articles L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

PRESENTS :

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

Yannick MOREAU, Frédéric BENELLI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre CHAPALAIN, Bernard CODET, Annie COMPARAT, Catherine GAYDA, Gérard HECHT, Didier JEGU, Gérard MAINGUENEAU, Bernard MARCHAND, Mauricette MAUREL, Chantal MEREL, Armel PECHEUL, Loïc PERON, Marie-Françoise REHAULT, Lucette ROUSSEAU, Jean-Pierre THEBAULT, Michel YOU.

Conseillers communautaires de la ville de L'ILE D'OLONNE :

Fabrice CHABOT, Isabelle MANDRET, Thierry MONNEREAU, Stéphane VIOLLEAU, Frédéric COURANT.

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

Albert BOUARD, Patrice AUVINET.

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

Séverine BULTEAU, André DEZOTEUX, Noël VERDON, Françoise GUILLONNEAU.

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

Alain TAUPIN, Christian LUCAS, Yvon PRAUD, Léonnette ROUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES :

- Annick BILLON, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Gérard HECHT
- Dominique HORDENNEAU, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Loïc PERON
- Nicole LANDRIEU, conseillère communautaire des Sables d'Olonne
- Lionel PARISET, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Armel PECHEUL
- Florence PINEAU, conseillère communautaire des Sables d'Olonne,
- Francis BOSSARD, conseiller communautaire de l'Ile d'Olonne,
- Maryse SOUDAIN, conseillère communautaire de l'Ile d'Olonne, donne pouvoir à Fabrice CHABOT
- Sonia TEILLET, conseillère communautaire de l'Ile d'Olonne,
- Bernard DUBOIS, conseiller communautaire de Saint Mathurin,
- Dominique EUGENE, conseillère communautaire de Saint Mathurin,
- Jacqueline RUCHAUD, conseillère communautaire de Saint Mathurin,
- Jean-François TRICHET, conseiller communautaire de Saint Mathurin,
- **Jean-Paul DUBREUIL**, conseiller communautaire de Sainte Foy,
- Yvon ALLO, conseiller communautaire de Vairé.

Monsieur Bernard CODET est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

214. Adoption du rapport de la Commission locale d'Evaluation des charges transférées et des attributions de compensation.
215. Décision Modificative
- 215.1. *Budget Principal : décision modificative (DM) n° 3*
 - 215.2. *Budget Annexe Assainissement : décision modificative (DM) n° 1*
 - 215.3. *Budget Annexe Vannerie : décision modificative (DM) n° 1*
 - 215.4. *Budget Annexe Activités industrielles et Commerciales : Décision modificative n° 2*
 - 215.5. *Budget Annexe Pépinière : décision modificative (DM) n° 2*
 - 215.6. *Budget Annexe Port de Plaisance : décision modificative (DM) n° 1*
 - 215.7. *Budget Annexe Plesses Sud : décision modificative (DM) n° 2*
 - 215.8. *Budget Annexe Parc d'activités Les Sables d'Olonne Sud : décision modificative n° 2*
216. Abrogation partielle de la délibération n° 198 du 29 septembre 2017 relative aux votes des exonérations de CFE pour les bases minimums des assujettis à temps partiel (Article 1647D CGI I 1)
217. Versement d'un fonds de concours aux communes de Sainte-Foy et Vairé

TRANSPORT

218. Approbation du Plan vélo 2025

PERSONNEL

219. Direction des services techniques – Modification du tableau des effectifs

ENVIRONNEMENT

220. Vendée eau - projet Jourdain : Vente d'un terrain pour implantation du démonstrateur

URBANISME

221. La Vannerie - Acquisition foncière CARDOSO
222. Vente partielle des locaux de la pépinière d'entreprises au profit de la ville des Sables d'Olonne
223. Numerimer - acquisition de locaux

TRAVAUX VOIRIE ASSAINISSEMENT

224. Contrat de concession pour la délégation du service public d'assainissement collectif du territoire de la Commune d'Ile d'Olonne *envoyé le 29.10.2019*
225. Redevance Assainissement : Tarifs Ile d'Olonne.

CULTURE, EVENEMENTIEL & SPORT

226. Concession de service public pour la gestion des 3 piscines communautaires – approbation du choix du délégataire – *envoyé le 29.10.2019*

ENFANCE JEUNESSE

227. Modification du règlement de fonctionnement et projets d'établissements des multi-accueils communautaires

ECONOMIE

228. Pépinière d'entreprises - Tarifs 2020
229. Numerimer – Tarifs 2020

TOURISME

230. Classement de la ville des Sables d'Olonne en station classée de tourisme

QUESTIONS DIVERSES

214. APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES ET FIXATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Attributions de compensation 2019	Propositions 2019 Nouvelle Commune : Les Sables d'Olonne	Ile d'Olonne	Ste-Foy	Vairé	St-Mathurin	Total
AC Fiscales						
- TEOM (depuis 2003)	198 588,98					198 588,98
- TPU (depuis 2001)	2 909 340,06				37 015,00	2 946 355,06
<i>Ss-Total AC Fiscales antérieures</i>	3 107 929,04	0,00	0,00	0,00	37 015,00	3 144 944,04
AC Fiscales 2017						
- CFE		33 410,95	45 623,75	57 136,24		136 170,94
- CVAE		16 596,00	11 353,00	22 466,00		50 415,00
- TASCOM		3 378,00		8 481,00		11 859,00
- IFER		7 137,00	3 008,00	12 914,00		23 059,00
- TAFNB		4 217,00	6 358,00	1 990,00		12 565,00
- TH 1991		10 100,97	5 472,62	7 799,45		23 373,04
- TH Département		264 365,80	187 013,00	132 950,50		584 329,30
<i>Ss-Total AC Fiscales 2017</i>	0,00	339 205,72	258 828,37	243 737,19	0,00	841 771,28
Transferts de compétences						
AC Les Crèches (depuis 2006)	-114 745,80	0,00	0,00	0,00	0,00	-114 745,80
AC Transfert de Charges à p. 01/01/2017						
Voirie des ZA	-52 867,24	-1 733,10	-577,92	-1 938,00		-57 116,26
Voiries rétrocédées car non définies d'intérêt communautaires	0,00	11 980,20	2 883,94	21 829,22	18 358,98	55 052,34
Sentiers pédestres, équestres, cyclables	-74 359,90					-74 359,90
Aire d'accueil des gens du voyage	1 401,27					1 401,27
Lutte contre les nuisibles	-44 929,40	-5 581,91	-2 955,59	-7 726,74	-226,24	-61 419,88
Subvention ADMR	0,00				940,00	940,00
Tourisme	-295 544,83					-295 544,83
Taxe de séjour	0,00					0,00
Port de Plaisance	0,00					0,00
Centre équestre	0,00		-28 122,01			-28 122,01
Aérodrome de La Lande	-13 189,30					-13 189,30
Adhésion à la mission locale	-41 866,71	-2 897,21	-2 026,29	-1 683,08	-2 283,96	-50 757,25
Adhésion à la mission locale	0,00	2 688,50	1 827,80	1 525,70	2 105,20	8 147,20
Contribution au contingent incendie (N-1) provisoire	-907 985,00	-22 447,00	-12 407,00	-12 074,00	-12 013,00	-966 926,00
Contribution au contingent Incendie	0,00				11 917,46	11 917,46
Bibliothèques	0,00				8 520,29	8 520,29
SM de la Prévention Routière (0,98 € x pop DGF)	0,00	2 926,28	1 922,76	1 676,88	2 132,48	8 658,40
Nettoyage déchets au pied des bornes de PAV	0,00	-5 618,34	-4 013,10	-3 210,48		-12 841,92
Piscine du remblai : contribution d'équilibre	-370 424,00					-370 424,00
Piscine du remblai : provision pour investissement	-150 000,00					-150 000,00
Gemapi	-141 066,10	-35 216,77		-2 894,59		-179 177,46
<i>Ss-Total AC Transf. De Chg</i>	-2 090 831,21	-55 899,35	-43 467,41	-4 495,09	29 451,21	-2 165 241,85
<i>Ss-Total AC Transf. De Chg + AC Fiscales +Ac crèche</i>	902 352,03	283 306,37	215 360,96	239 242,10	66 466,21	1 706 727,67

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Approuver le rapport de la CLECT ;
- Valider le montant des AC 2019 conformément au tableau ci-dessus.

215.1. BUDGET PRINCIPAL: DECISION MODIFICATIVE (DM) N°3

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chap	Genr.	Fonct.	Opération	Nature	Serv.	Dépenses	Recettes
3	Attributions de Compensation	014	1F01	01		7E-03	1F01	- 636 132,43	
3	EPIC	014	1F01	01		7E-05	1F01	- 53 751,00	
3	Recettes sur inscription budgétaires DOME	66	1F01	01		66112	1F01	- 10 000,00	
3	Charges générales ajustement des crédits prévention seniors	011	4SEN	61		6228	4SEN	- 1 800,00	
3	Charges de personnel ajustement des crédits	012	380B	321		64131	3MED	- 500,00	
3	Charges de personnel ajustement des crédits	012	380B	321		64131	3FET	- 400,00	
3	Charges générales ajustement des crédits réseau de bibliothèques	011	380B	321		6132	3MED	250,00	
3	Virement autofinancement	023	1F01	01		023	1F01	337 543,10	
3	Amortissements	042	1F01	01		777	1F01	103 000,00	
3	Ajustement de la Participation à Travaux	63	2CM	812		7E-03	2TCM	87 000,00	
3	Travaux de voirie expérimentation et évolution d'une voie -VCM-	011	ZTRA	813		617	ZTRA	24 800,00	
3	Subvention d'équilibre vers le budget Pénitenciers	67	1F01	90		67441	3REP	20 933,33	
3	Règlement de taxes de séjour département	014	1F01	93		7398	6TCM	10 000,00	
3	Maintenance voiries public SYDEV	011	2OST	822		6126	2VCE	9 743,30	
3	Avance vers budget Pénitenciers	67	1F01	90		67441	1F01	8 688,00	
3	Maintenance Pénitenciers du Remblai peinture bâtiment	011	2ATE	413		6E-03	2SPO	8 400,00	
3	Petit équipement - prévention seniors	011	4SEN	61		60632	4SEN	1 726,00	
3	Ajustement du marché de nettoyage par avenant	011	2MET	020		6283	2MET	980,00	
3	Ajustement de crédits site du livre - bibliothèques	011	1ORH	311		6184	3MUS	400,00	
3	Ajustement de crédits site du livre - bibliothèques	011	380B	321		6288	3MED	250,00	
3	Ajustement de crédits site du livre - bibliothèques	012	380B	321		6288	3MED	200,00	
3	Ajustement de crédits site du livre - bibliothèques	011	380B	321		6063	3MUS	200,00	
3	Suppression d'une inscription incluse dans les AC Subvention POE solde 2018/2019	70	1F01	01		70873	1F01		- 33 000,00
3	Suppression d'une inscription incluse dans les AC Refacturation du service juridique	70	1ADM	020		70846	1JUR		- 28 500,00
3	Recettes Tri Adams reportée en 2020	74	2CM	812		74718	2CM		- 20 000,00
3	Suppression d'une inscription incluse dans les AC Refacturation du service juridique	70	1JUR	020		70876	1JUR		- 19 000,00
3	Ajustement de recettes de la conférence des financeurs	74	4SEN	61		7473	4SEN		- 3 300,00
3	Recettes de subventions (Amortissement des subventions)	042	1F01	01		6811	1F01		23 000,00
3	Refacturation Mise à disposition Proxibus - Ville des Sables d'Olonne	70	2VEH	020		70873	1ADM		9 146,32
3	Ajustement de recettes de la conférence des financeurs	74	4SEN	61		7473	4SEN		1 726,00
3	Ajustement de recettes de la conférence des financeurs	74	4SEN	61		7473	4SEN		1 270,00
3	Subvention MSA - Action OSEZ LE BUS	74	4SEN	61		7478	4SEN		1 130,00
3	Subvention MSA - Action GESTE QUI SAUVE CROIX ROUGE	74	4SEN	61		7478	4SEN		630,00
3	Augmentation inscription recette subvention GEOCACHING	74	380B	321		7473	3FET		414,00
3	annulation de rattachements erronés	014	1FIN	95		7398	1FIN	7 315,56	
3	annulation de rattachements erronés	011	1FIN	020		60628	1FIN	12 161,19	
3	annulation de rattachements erronés	77	1FIN	020		7718	1FIN		19 476,75
3	Total Fonctionnement							- 66 966,93	- 66 966,93

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° DH	Objet du manque de crédit	Chap	Gest	Funct	Opéra tion	Natu- re	Serv.	Antenne	Dépenses	Recettes
3	Regularisation du Complexe Sportif - AP/CP operation 26	20	2DST	414	26	2031	25PO		208 560,00	
3	Regularisation du Complexe Sportif - AP/CP operation 26	21	2DST	414	26	2138	25PO		- 208 560,00	
3	Capital des emprunts	16	1FIB	01		1641	1FIB	OSTE	- 180 000,00	
3	Travaux de réhabilitation de la RISSERME réalisés en 2020	21	2GEM	830		2148	2GEM		- 500 000,00	
3	Aménagement échelonné de la colonie - Report en 2020	21	2CM	812		2138	20BO	BO	- 233 133,72	
3	Annulation travaux Ficonasa	21	24ME	824		2138	24ME	BO/NORD	- 170 000,00	
3	Bac BMV - annulation en 2020	21	2CM	812		2168	28M		- 166 932,68	
3	Maison des résidents	21	10GA	90	48	2178	38O		- 43 300,00	
3	Colonne antenne - annulation en 2020	21	2CM	812		2138	28M		- 280 000,00	
3	studio atelier - report en 2020	21	2DST	020		2138	24ME		- 45 000,00	
3	Maintenance des locaux - report 2020	21	2DST	414		2138	25PO		- 28 000,00	
3	Étude de section d'un immeuble existant	21	2DST	90		2131	24ME	ALIMENTE/SI	- 10 000,00	
3	Annulation de l'usage marche ELICOLA	23	24O	822		238	24O	BOIT	- 23 977,18	
3	Étude de travaux Bot Nord	23	24ME	824		2313	24ME	BOIT/NORD	- 37 500,00	
3	Etude eaux pluviales rue du docteur Laennec	21	24O	822		2151	24O		- 6 720,00	
3	Etude eaux pluviales rue du docteur Laennec	20	24O	822		2031	24O		6 720,00	
3	Site annulation voie fléchée	204	27GA	810		20321	27GA		30 000,00	
3	Bache de Ramblé Rome	21	590	413		261	285	AOJA	20 000,00	
3	Coopération financière pour l'IS 304	21	24ME	824		2111	24ME	BOIT/NORD	1 100 000,00	
3	Salaires du Comité Adar	21	2DST	822		2131	24O		221 380,27	
3	Annulation de l'usage marche ELICOLA	21	24O	822		2131	24O		23 977,18	
3	SVDS/ création échelons public/privé exist zone des Olives	21	2DST	822		2151	24O		6 148,00	
3	Transfert du crédit relatif de la section de fonctionnement à la section d'investissement	21	45SA	61		2184	45SA	RDV/SENCE	1 800,00	
3	Realisations de subventions /Amortissement des subventions/	040	1FIB	01		13911	1FIB		25 000,00	
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE - correction de la	001								
3	DVR		1FIB	01		001	1FIB		- 2 399,70	2 399,70
3	Mise en autofinancement	021	1FIB	01		021	1FIB			337 343,10
3	Amortissements	040	1FIB	01		28135	1FIB			105 000,00
3	Subventions RCT/A	10	1FIB	01		10222	1FIB	2019		200 000,00
3	Site échelonné travaux BM	13	48OC	64		1311	48OC	ES/BOIV		2 432,40
3	Conférence des financeurs - RDV DES SENORS - bascul									
3	sub investissement	13	45SA	61		1313	45SA	RDV/SENCE		3 300,00
3	subvention véhicule création seniors	13	24EH	61		1313	45SA			17 300,00
3	Subventions subventions diverses	13	1FIB	01		13111	1FIB			200 000,00
3	Subvention travaux de réhabilitation de la RISSERME									
3	réalisés en 2020	13	2GEM	830		1311	2GEM			265 000,00
3	Régularisation emprunt 871 209 suite à la répartition entre									
3	EP et budget équilibre	16	1FIB	01		1641	1FIB			9 679,17
	Total Investissement								- 231 827,83	- 231 827,83

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative.

215.2. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE (DM) N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chap	Gest	Opératio	Nature	Servic	Antenne	Dépenses	Recettes
1	Honoraires juridiques	011	1JUR		6226	24SS	STATION	15 000,00	
1	Annonces et insertions	011	1MAR		6231	24SS		1 200,00	
1	Intérêts d'emprunt	66	1FIB		66111	1FIB		5 500,00	
1	Intérêts courus non échus	66	1FIB		66112	1FIB		5 982,74	
1	Redevances d'assainissement	67	24SS		6718	24SS		7 355,69	
1	Annulation de rattachements erronés	67	1FIB		678	1FIB		9 167,20	
1	Annulation de rattachements erronés	70	1FIB		7068	1FIB			9 167,02
1	Virement autofinancement	023	1FIB		023	1FIB		- 35 038,61	
	Total Fonctionnement							9 167,02	9 167,02

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Opératio	Nature	Service	Antenn	Dépenses	Recettes
L	Virement autofinancement	021	1FIN		021	1FIN			- 33 038,61
L	Report des subventions sur l'île d'Olonne	13	2ASS	IDO	13111	2ASS	STEP		- 330 000,00
L	Report des subventions	13	2ASS	OSM	13111	2ASS	PROSABLER		- 540 000,00
L	Regul répartition de l'emprunt 871209 entre BP et Assainissement	16	1FIN		1641	1FIN			9 391,80
L	Capital emprunté	16	1FIN		1641	1FIN		- 3 300,00	
L	STEP Ile d'Olonne	23	2ASS	46	2313	2ASS		- 430 000,00	
L	Nouvelle bache tampon sabliera	23	2ASS	32	2313	2ASS		- 1 831 333,26	
L	Schema directeur eaux usées et pluviales	20	2ASS	47	2031	2ASS	IDO	- 30 000,00	
L	Schema directeur eaux usées et pluviales	20	2ASS	47	2031	2ASS	LSO	- 180 000,00	
L	Schema directeur eaux usées et pluviales	20	2ASS	47	2031	2ASS	STE FOY	- 30 000,00	
L	Schema directeur eaux usées et pluviales	20	2ASS	47	2031	2ASS	STIMATH	- 30 000,00	
L	Schema directeur eaux usées et pluviales	20	2ASS	47	2031	2ASS	VAIRE	- 30 000,00	
L	Report sur 2020 d'une partie de l'encadrement des emprunts contractualisés	16	1FIN		1641	1FIN			- 1 691 608,43
								- 2 607 055,26	- 2 607 055,26

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative.

215.3. BUDGET ANNEXE VANNERIE : DECISION MODIFICATIVE (DM) N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
1	Travaux d'aménagement	011	2AME	605	2AME	- 55 192,79	
1	Acquisition de terrains	011	2AME	6015	2AME	206 886,49	
1	Etudes	011	2AME	6045	2AME	- 206 367,67	
1	Taxes foncières	011	1FIN	63512	1FIN	829,00	
1	Intérêts non échus	66	1FIN	66112	1FIN	248,89	
1	Virement interne de transfert	043	1FIN	796	1FIN		248,89
1	Virement interne de transfert	043	1FIN	608	1FIN	248,89	
1	Mouvement de stock (vers section d'investissement)	042	1FIN	71355	1FIN		- 53 596,08
	Total Fonctionnement					- 53 347,19	- 53 347,19

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
1	Capital des emprunts	16	1FIN	1641	1FIN	- 100 000,00	
1	Avance du budget principal	16	1FIN	168751	1FIN		- 153 596,08
1	Mouvement de Stocks	040	1FIN	3355	1FIN	- 53 596,08	
	Total Investissement					- 153 596,08	- 153 596,08

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

215.4. BUDGET ANNEXE ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES :
DECISION MODIFICATIVE (DM) N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
2	Reprise sur inscription budgétaire ICNE	66	1FIN	66112	1FIN	140,00	
2	Taxe foncière	011	1FIN	63512	1FIN	5 536,65	
2	Loyers additionnels	75	3ECO	752	3ECO		25 712,35
2	Virement à la section d'investissement	023	1FIN	023	1FIN	20 035,70	
	Total					25 712,35	25 712,35

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
2	Marché mobilier centre Numerimer	21	2DST	2184	3ECO	1 704,50	
2	Regul emprunt 871209 suite à la repartition entre	16	1FIN	1641	1FIN	11 000,00	
2	Rbt caution sur village entreprise nautique	16	3ECO	165	3ECO	5 331,20	
2	Travaux électriques (Village Actilonne)	21	3ECO	2135	3ECO	2 000,00	
2	Virement de la section de fonctionnement	021	1FIN	021	1FIN		20 035,70
						20 035,70	20 035,70

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

215.5. BUDGET ANNEXE PEPINIERE : DECISION MODIFICATIVE (DM) N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
2	2 locaux non loués (Atelier 7 & 8)	75	3PEP	752	3PEP		- 8 688,00
2	Subvention d'équilibre suite baisse prévision de recettes	77	3PEP	7788	3PEP		20 955,35
2	Taxe foncières	011	1FIN	63512	1FIN	11 267,35	
2	Virement à la section d'investissement	023	1FIN	023	1FIN	1 000,00	
	Total Fonctionnement					12 267,35	12 267,35

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
2	Rbt de caution - départs locataires	16	3PEP	165	3PEP	1 000,00	
2	Virement de la section de fonctionnement	021	1FIN	021	1FIN		1 000,00
	Total Investissement					1 000,00	1 000,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

215.6. BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE : DECISION MODIFICATIVE (DM) N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitr	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
1	Intérêts d'emprunt	66	1FIN	66111	1FIN	5 500,00	
1	Virement vers la section d'investissement	023	1FIN	023	1FIN	- 5 500,00	
	Total					-	-

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitr	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
1	Capital remboursé	16	1FIN	1641	1FIN	- 5 500,00	
1	Virement de la section de fonctionnement	021	1FIN	021	1FIN		- 5 500,00
						- 5 500,00	- 5 500,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

215.7. BUDGET ANNEXE PLESSES SUD : DECISION MODIFICATIVE (DM) N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
2	Etudes sur terrain	60	2AME	6045		- 5 000,00	
2	Viabilisation de terrain	60	2AME	605		10 000,00	
2	Reprise sur inscription budgétaire ICNE	66	1FIN	66112		69,01	
2	Taxe foncière	011	1FIN	63512	1FIN	188,00	
2	Cession de terrains	70	1FIN	7015			5 257,01
	Total					5 257,01	5 257,01

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
						-	-

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

215.8. BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES LES SABLES D'OLONNE SUD :
DECISION MODIFICATIVE (DM) N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
2	Etudes sur terrain	60	2AME	6045	2AME	10 000,00	
2	Report de la redevance archéologie sur 2020	60	2AME	605	2AME	- 250 000,00	
2	Cessions de terrains non réalisées	70	2AME	7015	2AME		- 240 000,00
	Total					-240 000,00	-240 000,00

N° DM	Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
						-	-

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

216. ABROGATION PARTIELLE DE LA DELIBERATION N° 198 DU 29 SEPTEMBRE 2017
RELATIVE AUX VOTES DES EXONERATIONS DE CFE POUR LES BASES MINIMUM DES
ASSUJETTIS A TEMPS PARTIEL (ART. 1647D CGI 1)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'abroger partiellement la délibération n° 198 du 29 septembre 2017 en ce qu'elle fixait, le taux de réduction de 50 % des bases minimum de CFE pour les assujettis à temps partiel.

217. VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS
AUX COMMUNES DE SAINTE FOY ET VAIRÉ

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

➤ ***Accorder le fonds de concours communautaire à :***

- ***la Commune de Sainte Foy pour 23 700 €***
- ***la Commune de Sainte Foy pour 11 100 €***
- ***la Commune de Vairé pour 9 800 €***

Selon les termes du règlement 2017 – 2020 de la convention de fonds de concours établie entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres,

➤ ***Autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à engager et signer toutes actions ou documents s'y référant.***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver le réseau armature des pistes cyclables à long terme et sa mise en œuvre à l'horizon 2025**
- **D'autoriser le Président et son représentant à mettre en œuvre le plan vélo 2025 et à signer tous documents y afférents.**
- **De préciser que la mise en œuvre du Plan Vélo fera l'objet d'un suivi dans le cadre d'un comité de pilotage**
- **De recruter un chargé de mission en charge des mobilités actives et de l'animation du plan vélo pour une durée de 3 ans et solliciter la subvention de l'ADEME**
- **D'approuver l'aide à l'achat de vélos traditionnels destinée aux habitants de l'agglomération, à raison d'une aide par foyer, d'un montant de 50 % du prix d'achat du vélo plafonné à 100 € dans la limite du budget fixé sur 3 ans,**
- **D'approuver l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique destinée aux habitants de l'agglomération, à raison d'une aide par foyer, d'un montant de 25 % du prix d'achat du vélo plafonné à 200 € dans la limite du budget fixé sur 3 ans,**
- **D'approuver l'aide à l'achat de vélos cargos ou triporteurs destiné aux habitants de l'agglomération, à raison d'une aide par foyer, d'un montant de 25% du prix d'achat du vélo plafonné à 300 € dans la limite du budget fixé sur 3 ans,**
- **D'approuver le règlement d'attribution de l'aide à l'achat de vélos joint en annexe**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire au versement de ces aides.**

219. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- **Suppression d'un poste de Technicien principal de 1^o classe à temps complet ;**
- **Création d'un poste d'Agent de maîtrise à temps complet.**

220. VENDEE EAU - PROJET JOURDAIN – VENTE D'UN TERRAIN

POUR IMPLANTATION DU DEMONSTRATEUR

Numéro de parcelle	Surface
060 AO 176	9 906 m ²

Le prix est fixé à 15 €/m² HT soit un montant total de 148 590 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de céder cette parcelle à Vendée Eau et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, ayant reçu délégation à signer l'acte s'y rapportant.

221. LA VANNERIE – ACQUISITION FONCIERE CARDOSO

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Consort CARDOSO	F 1781	790	34 922,25 € <i>Dont 32 170,80 € d'indemnité principale (soit 11,40 €/m²) 2 751,45 € d'indemnité accessoires (clôture, abris à mouton, arbres fruitiers)</i>
	F 383	2 032	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain dans les conditions précitées et autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte correspondant.

222. VENTE PARTIELLE DES LOCAUX DE LA PEPINIERE D'ENTREPRISES AU PROFIT DE LA VILLE DES SABLES D'OLONNE EN VUE D'Y INSTALLER LA POLICE MUNICIPALE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'AUTORISER la vente du lot à détacher de la parcelle 166 BE 309 d'une surface d'environ 3 263 m sise allée Titouan Lamazou – Actilonne – Olonne sur Mer aux Sables d'Olonne, au prix de 1 145 000 € HT et comprenant également le mobilier.***
- ***DE PRECISER que l'acte sera établi par notaire et que les frais d'acte seront à la charge de la ville des Sables d'Olonne***

- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces se rapportant à ladite acquisition,**
- **De constituer une servitude de passage tous usages grevant la future parcelle communale au profit des « Sables d'Olonne Agglomération » sur une emprise de 138 m² reportée sur le document d'arpentage,**
- **De laisser la jouissance des lieux aux Sables d'Olonne Agglomération à titre gratuit et ce jusqu'au déménagement des services de la Pépinière d'Entreprises dans leurs futurs locaux.**

223. NUMERIMER – ACQUISITION DE LOCAUX

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser l'acquisition en VEFA d'un local à usage de bureau et de 20 places de stationnement auprès de la société DUOT PROMOTION SARL pour un montant de 744 000 € HT, conformément à l'avis du Domaine en date 4 octobre 2019 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte et tout document afférent à cette acquisition avec notamment le contrat de réservation ci annexé.**

224. CONTRAT DE CONCESSION POUR LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE L'ILE D'OLONNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le choix de la Société SAUR comme délégataire du service public d'assainissement collectif sur le territoire de la commune de L'Ile d'Olonne à compter du 1^{er} janvier 2020 ;**
- **D'APPROUVER le projet de contrat de délégation du service public d'assainissement collectif ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer le contrat de délégation de service public et toutes pièces afférentes à cette affaire avec la Société SAUR.**

225. REDEVANCE ASSAINISSEMENT : TARIFS ILE D'OLONNE

Les tarifs applicables sur le territoire de la commune de l'Ile d'Olonne, à compter du 1^{er} janvier 2020 seraient donc :

- **Part fixe :** **65,10 €HT / abonné / an**
- **Part variable :** **1,173 €HT / m³**
- **Forfait puits :** **30 m³ / habitant / an**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider les tarifs d'assainissement applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 sur le territoire de la commune de l'Ile d'Olonne tels que décrits ci-avant.

226. CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TROIS PISCINES COMMUNAUTAIRES – APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'APPROUVER le choix de la société « VERT MARINE » en qualité de délégataire de service public pour la gestion des trois piscines communautaires ;***
- ***D'APPROUVER le contrat de concession de service public et ses annexes, établi pour une durée de 72 mois à compter de sa date d'entrée en vigueur, à conclure avec la société susmentionnée ;***
- ***D'APPROUVER la prise en charge par les Sables d'Olonne Agglomération des compensations relatives aux sujétions de service public et aux contraintes institutionnelles figurant au chapitre 5 du contrat de concession de service public.***
-
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président (ou son représentant) à signer le contrat de concession de service public ainsi que les documents afférents ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président (ou son représentant) à prendre toutes mesures nécessaires et signer tout acte ou document utile à l'exécution du contrat de concession de service public et à l'exécution de la présente délibération.***

227. MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET DES PROJETS D'ETABLISSEMENTS DES MULTI-ACCUEILS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver les modifications du règlement de fonctionnement et des projets d'établissements de l'Ile aux Enfants et de l'Ile Vertime, telles que présentées et ci-annexées à la présente.

TARIFICATION PEPINIERE PRESTATIONS DE SERVICES (en € HT) au 01.01.2020	
<u>Service télécopie :</u>	
Page en émission (France)	0.17
Page en émission (Etranger)	0.83
Page en réception (au delà de 5 pages)	0.03
<u>Service photocopie noir et blanc:</u>	
De 1 à 199 copies	0.085
De 200 à 499 copies	0.08
De 500 à 1000 copies	0.075
Plus de 1000 copies	0.065
<u>Service photocopie couleur :</u>	
Format A4 - de 1 à 5 exemplaires	0.16
plus de 5 exemplaires	0.11
<u>Traitement de texte :</u>	
L'heure de secrétariat	16.76
Sortie page étiquettes	2.10
<u>Plastification</u>	
A4	0.40
A3	0.80
<u>Reliure de document :</u>	
La reliure réalisée par le secrétariat	2.10
Fourniture pour reliure complète	1.15
<u>Prestations téléphoniques :</u>	
Ligne Autocom	selon relevé mensuel
Envois postaux :	selon tarifs de La Poste + 8 % de frais de gestion

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces nouvelles grilles tarifaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

229. CENTRE NUMERIMER : TARIFS 2020

Prévisionnel pour l'année 2020 :

	Surface m ²	Loyer HT / mois Hors charges	Loyer HT / mois avec charges	Nombre de mois facturés	Recette annuelle hors charges	Recette annuelle avec charges
Bureau 1	16	140.16 €	243.68 €	12	1 681.92 €	2 924.16 €
Bureau 2	16,4	143.66 €	249.77 €	12	1 723.92 €	2 997.24 €
Bureau 3	21,8	190.97 €	332.01 €	6	1 145.82 €	1 992.06 €
Bureau 4	23,75	208.05 €	361.71 €	12	2 496.60 €	4 340.52 €
TOTAL BUREAUX					7 048.25 €	12 253.98 €
Étage 2 loué à l'ESAIP	212	1 400 €		12	16 800,00 €	
TOTAL ETAGE 2					16 800,00 €	
	Surface m ²	Tarif journée		Nombre de journées louées	Recette annuelle	
Salle réunion 1	35,45	75 €		10	750.00 €	
Salle réunion 2	20,15	45 €		10	450.00 €	
Salle réunion 1 + 2	55,6	115 €		5	575.00 €	
TOTAL SALLES DE REUNION					1 775.00 €	
PREVISION DES RECETTES HT hors charge pour 2020					25 623.25 €	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces nouvelles grilles tarifaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

230. CLASSEMENT DE LA VILLE DES SABLES D'OLONNE EN STATION CLASSEE DE
TOURISME

Au titre de la compétence « promotion du tourisme » de la Communauté d'Agglomération, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter le classement en station de tourisme de l'ensemble du territoire de la nouvelle commune des Sables d'Olonne.

*Fait et délibéré aux Sables d'Olonne, les jours, mois et ans que dessus.
Ont signé au registre les membres présents*